



Préavis no 1/2024 du 3 mai 2024

## RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE CUARNY

Concernant

### Les comptes de l'exercice 2023

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

#### **PREAMBULE - COMPTES 2023**

Dans sa séance du 29 avril 2024, la Municipalité a adopté les comptes 2023 et vous annonce un résultat bénéficiaire.

Sur la base du bilan et des comptes, ainsi que sur les rapports de la boursière et de la fiduciaire Fiprom, les comptes communaux sont arrêtés comme suit :

Revenus	CHF 1'076'661.63
Charges	CHF 986'487.70
<b>Excédent de revenus</b>	<b>CHF 90'173.93</b>

L'excédent de revenus est attribué au fonds de réserve général (compte au bilan 9282.99) qui présente, au 31 décembre 2023, un solde de CHF 497'170,77.

Le budget quant à lui était déficitaire de CHF 169'455.-.

#### **ECARTS ENTRE LES COMPTES ET LE BUDGET**

L'écart entre les comptes et le budget est de CHF 259'628.93 (arrondi à CHF 259'600.-) et justifié par des :

Revenus supérieurs et des charges inférieures de	CHF 308'500.-
Revenus inférieurs et des charges supérieures de	CHF – 48'900.-

Les principaux dicastères sont représentés dans le tableau ci-dessous :

	<b>ECARTS (revenus supérieurs + charges inférieures)</b>	<b>ECARTS (revenus inférieurs + charges supérieures)</b>
Administration	11'400.-	
Impôts	120'100.-	
Péréquation	26'600.-	- 6'300.-
Domaines & Bâtiments	26'300.-	- 14'400.-
Routes	19'500.-	- 23'300.-
Cimetière	3'500.-	
Déchets	7'600.-	
Step	10'200.-	
Ecole	8'000.-	
Social	44'900.-	
Eau potable	30'400.-	- 3'700.-
Solde de tout compte		- 1'200.-
<b>Total</b>	<b>308'500.-</b>	<b>- 48'900.-</b>

### **MARGE D'AUTOFINANCEMENT**

La marge d'autofinancement est un des principaux indicateurs sur la situation financière de la Commune. Cette marge correspond au montant que la Commune parvient à dégager du « ménage courant » et elle représente ainsi le montant maximum que la Commune peut investir sans augmenter sa dette.

Pour 2023, la marge d'autofinancement pour Cuarny s'élève à CHF 98'395.29.

### **GENERALITES**

- DISPONIBILITES (caisse, CCP, Banques)

31.12.2023 CHF 975'753.29

31.12.2022 CHF 946'505.57

- IMPOTS (revenus - charges)

2023 CHF 625'562.50

2022 CHF 622'568.56

- IMPOTS (personnes physiques revenu et fortune)

2023 CHF 539'889.-

2022 CHF 529'828.67

- PEREQUATION

La somme de la participation à la cohésion sociale, de la péréquation directe et de la facture policière nous donne le total net à payer pour la péréquation.

La péréquation est calculée sur un système d'acomptes et décompte.

Durant l'année 2022 nous avons versé des acomptes pour un montant de CHF 128'040.- ; le décompte définitif s'est bouclé avec un montant de CHF 144'468.-, avec un solde à payer de CHF 16'429.-.

Le solde versé en 2023 au Canton est de :

CHF 13'147.- pour la péréquation directe ;

CHF 1'973.- pour la cohésion sociale ;

CHF 1'309.- pour la réforme policière.

- FONDS DE RESERVE RELIES A DES RECETTES AFFECTEES

Dicastère	solde au 31.12.22	prélèvement en 2023	solde au 31.12.23
Epuration	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 0.-
Egouts-Canalisations	CHF 48'002.71	CHF 37'575.12	CHF 10'427.59
Eau potable	CHF 0.-	CHF 0.-	CHF 0.-
Dicastère	solde au 31.12.22	attribution en 2023	solde au 31.12.23
Déchets	CHF 0.-	CHF 728.48	CHF 728.48

Les comptes 2023 ont été révisés par la fiduciaire FIPROM en date du 25 avril 2024.

En date du 13 mai 2024 nous avons reçu le rapport de révision de la fiduciaire FIPROM et nous l'avons mis à la disposition de la Commission de gestion.

## CHARGES ET REVENUS PAR DICASTERE

	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	171'938.10	17'051.30	189'567.40	34'244.05
Finances	283'902.87	806'228.23	183'392.61	770'264.56
Domaines et bâtiments	112'951.35	99'751.35	117'356.18	85'086.00
Travaux	104'490.77	91'665.32	89'908.05	64'411.35
Instruction publique et cultes	140'226.75	0.00	132'061.55	0.00
Police	39'595.60	580.90	37'470.78	0.00
Sécurité sociale	181'687.63	28'381.08	190'440.45	25'091.60
Services industriels	41'868.56	33'003.45	72'521.20	33'620.66
<b>Total</b>	<b>1'076'661.63</b>	<b>1'076.661.63</b>	<b>1'012'718.22</b>	<b>1'012'718.22</b>

## RAPPORT SUR LES COMPTES ET LE BUDGET 2023

Annexe au préavis n° 1/2024, lu par la boursière.

## CONCLUSION

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver les comptes 2023, en votant le texte ci-dessous :

### LE CONSEIL GENERAL DE CUARNY

sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de la Commission de gestion, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

**Article 1 :** d'approuver les comptes communaux et le rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2023, et d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la commission de gestion.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Boursière :

F. Leu

F. John

Annexes : - comptes de fonctionnement par ordre administratif et par nature 2023 ;  
- bilan 2023 ;

- rapport sur les comptes 2023.